



Association des
producteurs maraîchers
du Québec



2018|19

RAPPORT D'ACTIVITÉS

**NOUS, LES PRODUCTEURS DE FRUITS
ET DE LÉGUMES DU QUÉBEC FIERS
DE LES PRODUIRE**

À PROPOS

L'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) est un regroupement des principaux producteurs maraîchers et horticoles du Québec. L'APMQ constitue une forme notable, puisque plus de 80 % de la production maraîchère du Québec provient de ses membres.

Rôle

- Veille aux intérêts de ses 421 membres recrutés sur une base volontaire;
- Favorise par ses actions le développement du secteur horticole;
- Parle et négocie au nom du secteur auprès des décideurs;
- Gère la Place des Producteurs (800 000 pi²) située au cœur du Marché central de Montréal, lequel est le plus important marché de gros de fruits et de légumes dans l'est du Canada, ainsi que le marché public à La Prairie.

Mandat

L'APMQ offre des services relatifs à la production, dont un appui à la recherche et au développement technologique, influence de manière positive et efficace la mise en marché et instaure des programmes de promotion des produits du Québec, notamment au moyen de sa campagne mangezquebec.com.

Devenez membre

Depuis plus de 70 ans, l'APMQ, riche d'une solide expérience, se consacre à la promotion des produits du Québec et se porte à la défense des intérêts économiques, sociaux et environnementaux des producteurs horticoles; rejoignez ses rangs et laissez-la vous aider à faire fructifier votre passion !

Adhésion de l'APMQ

- Association québécoise de la distribution de fruits et légumes
- Association canadienne de la distribution de fruits et légumes
- Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec
- Conseil canadien de l'horticulture
- Conseil du patronat du Québec
- Groupe export agroalimentaire
- Produce Marketing Association



Association des
producteurs maraîchers
du Québec



TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	4
Mot du directeur général	5
Production	6
Sécurité des revenus	6
Politique bioalimentaire	7
Groupe de travail sur la compétitivité du secteur fruitier e maraîcher	7
Main-d'œuvre	8
Environnement	9
Indication de l'origine des fruits et légumes frais	10
Phytoprotection	10
ACIA	13
Fonds d'innovation maraîcher (FIM)	13
Recherche et développement	14
Conseil canadien de l'horticulture	15
Autres dossiers	15
Autres activités	15
Marchés	16
Place des producteurs (PDP)	16
Marché des jardiniers de La Prairie	17
Marché public de Longueuil	18
Promotion	19
Mangez Québec	19
Événements	20
Banquet	20
Rendez-vous plaisirs maraîchers	20
Tournoi de golf	20
Expositions	20
Prix et bourses	21
Communications	24
Permanence	25
Conseil d'administration 2017-2018	26



Sylvain Terrault

Chers membres, pour une septième année consécutive, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel des activités de votre association. Ce rapport offre un condensé des travaux réalisés au cours de l'année 2018-2019. Comme l'an passé, les objectifs commerciaux de relocalisation de la Place des producteurs et, pour une dernière année, ceux du Marché public de Longueuil, ainsi que le Groupe de travail sur la compétitivité des secteurs fruitiers et maraîchers ont exigé de l'organisation beaucoup d'énergie. Or, grâce à une équipe engagée d'administrateurs et de permanents qui ont le souci de la qualité et du travail collectif, nous avons atteint plusieurs de nos cibles.

Comme par les années passées, je ne commenterai pas les activités réalisées. Je vais plutôt souligner l'importance de votre participation dans les travaux de votre association et vous demander de rester impliqués pour qu'elle demeure connue et reconnue. Cette représentativité est essentielle pour la défense de vos intérêts auprès du ministère de l'Agriculture, mais aussi des autres ministères gouvernementaux et de leurs outils de consultations, tels que les commissions parlementaires, comme celle sur les pesticides.

Somme toute, nous sommes une petite économie dans ce vaste marché ouvert des fruits et des légumes en Amérique du Nord, et même, de plus en plus, dans le monde. Notre avenir et nos débouchés seront façonnés par un monde qui évolue rapidement et qui se définit par des tendances de consommation changeantes, des perturbations technologiques sans précédent et une interrelation croissante du commerce, du capital et de l'information.

Malgré une croissance impressionnante des recettes monétaires de notre secteur et de ses ventes à l'exportation, il ne faut pas sous-estimer l'incidence de tous les vents contraires!

Dans ce contexte, il est plus que pertinent de se mobiliser pour définir un plan de match afin que l'horticulture québécoise puisse atteindre son plein potentiel de développement au cours de la prochaine décennie et réaliser les objectifs de croissance convenus. Tels sont les défis des prochains mois pour votre association.

C'est avec fierté que j'assume la présidence de l'APMQ et m'efforce de vous représenter, chères productrices et producteurs maraîchers et horticoles. Je tiens à souligner de nouveau la précieuse contribution de vos administrateurs et de notre personnel. Je les remercie pour leur engagement de tous les instants.

Beaucoup reste à faire pour que nos entreprises puissent se développer comme il se doit. Votre implication à titre de membre ainsi que la contribution de vos administrateurs et de notre personnel sont non seulement précieuses, mais absolument indispensables pour réaliser nos ambitions.

Merci !



Jocelyn St-Denis

Au cours de la dernière année, l'Association des producteurs maraîchers du Québec a œuvré sur les trois aspects de son mandat, soit «offrir des services relatifs à la production, dont un appui à la recherche, influencer de manière positive et efficace la mise en marché et instaurer des programmes de promotion des produits du Québec». Nous avons abordé ces défis de façon positive et proactive, en envisageant l'avenir avec confiance et en ayant la préoccupation de formuler des propositions collectives innovantes.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Si l'année 2017-2018 en a été une de consolidation, 2018-2019 aura été une période où différents chantiers ont progressé de façon importante, et d'autres, nouveaux, ont été entrepris.

Le dossier de la relocalisation de la Place des Producteurs a connu une progression importante, grâce à la création de la société Le Marché Pie-IX S.E.C. en partenariat avec Fruits et légumes Gaétan Bono inc., à l'achat d'une propriété, à la décision de faire des rénovations majeures, à la négociation et à l'obtention du financement, et au début des travaux en vue du déménagement au printemps 2020. En même temps, nous avons poursuivi nos réflexions sur l'évolution du modèle d'affaires de la nouvelle Place et sur les nouveaux services à mettre en place afin de faciliter la vente par les producteurs et l'approvisionnement par les acheteurs des fruits et des légumes québécois.

Nous avons remis à la Ville de Longueuil le Marché public de Longueuil en avril, tel que décidé 12 mois auparavant, tournant ainsi la page sur cette aventure.

En collaboration avec les huit autres associations horticoles québécoises, nous avons entamé un important chantier afin de mettre la production maraîchère et fruitière québécoise dans les priorités du gouvernement. Le groupe de travail sur la compétitivité du secteur, composé du MAPAQ, de la FADQ et de l'industrie, a identifié les principaux enjeux et des pistes de solution pour permettre aux entrepreneurs horticoles du Québec d'envisager l'avenir avec confiance et de prendre une part importante de la croissance de consommation des fruits et des légumes. Notre objectif est d'avoir des gains concrets dans le prochain budget provincial de mars 2020.

L'actualité nous a aussi tenus en haleine, en particulier le dossier des pesticides. Nous avons déposé auprès de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) un mémoire équilibré, détaillant les particularités de notre secteur. Nous l'avons présenté en audience, à la demande de la Commission, en insistant sur le besoin de moyens pour lutter contre les ennemis des cultures, en exposant les initiatives en lutte intégrée utilisées par les producteurs, et en élaborant sept recommandations pour réduire l'impact des pesticides sur la santé et l'environnement. Nous avons aussi maintenu nos représentations ciblées auprès du nouveau gouvernement afin de défendre les intérêts des producteurs.

Nous sommes aussi demeurés actifs au chapitre de la recherche en réalisant plusieurs études et en amenant plus loin le dossier de la mise en place du Fonds d'innovation pour permettre au secteur horticole de se doter d'une structure et des moyens pour pouvoir faire face aux défis sociétaux et environnementaux des années à venir.

Enfin, nous avons proposé une nouvelle mouture de notre campagne de promotion des fruits et des légumes du Québec avec un message de fierté à les produire, les acheter et les consommer, et nous avons permis aux producteurs d'expliquer aux consommateurs, au moyen de capsules vidéo, les étapes de la production de leurs produits.

L'APMQ avance des solutions réalistes aux enjeux du secteur et nous poursuivons sans relâche nos efforts pour la reconnaissance à sa juste valeur de la production maraîchère et horticole.

Merci !

Financière agricole du Québec et assurance récolte

Réduction, par la Financière agricole du Québec (FADQ), du taux de perte normale à 50 % dans le régime maraîcher pour la saison 2019 et travaux visant à documenter l'impact de la superficie minimale indemnisable dans l'approche « Abandon – perte de superficie ».

Rencontre avec la FADQ relativement à plusieurs dossiers, notamment : 1) les cultures assurables et dates de semis; 2) l'opportunité d'une protection basée sur le rendement pour les oignons, les rutabagas et les carottes; 3) la mise à jour des prix unitaires via le programme d'appui à la réalisation d'études technico-économiques; et 4) l'arrimage Agri-Québec au Fonds d'Innovation Maraîcher (FIM).

Groupe de travail sur l'évaluation et l'adaptation de l'assurance récolte au Québec

Participation de l'APMQ aux trois rencontres du Groupe de travail sur l'évaluation et l'adaptation de l'assurance récolte au Québec (comité de suivi) dans le but de finaliser le rapport et de préparer un projet de plan d'action.

Le groupe de travail recommande la mise en œuvre de 24 pistes d'amélioration du programme ASREC afin que ce dernier :

- Contribue davantage à l'atteinte des cibles de la Politique bioalimentaire 2018-2025;
- Protège mieux les producteurs contre les risques associés aux changements climatiques;
- Réponde aux préoccupations des producteurs;
- S'adapte aux avancées technologiques et agronomiques;
- Soit plus simple et mieux vulgarisé.

Ces 24 pistes d'amélioration s'articulent essentiellement autour des cinq grands thèmes suivants :

- Améliorer et élargir les couvertures;
- Réviser les méthodes;
- Réviser la part du risque assumée par les producteurs;
- Améliorer les connaissances et les communications;
- S'adapter aux changements climatiques.

Groupes en production végétale

Rencontre des groupes en production végétale afin de poursuivre la réflexion sur les adaptations possibles du programme d'assurance récolte et de parfaire la documentation pour que, entre autres choses, il :

- Accorde une protection adaptée aux nouvelles productions en émergence;
- Protège adéquatement les entreprises qui introduisent de nouvelles pratiques et technologies;
- Influence positivement les entreprises à améliorer leur résilience face aux effets des changements climatiques.

POLITIQUE BIOALIMENTAIRE

Participation de l'APMQ à la préconsultation du printemps sur la Politique bioalimentaire ainsi qu'à la Table des décideurs du bilan de l'an 1 de la Politique bioalimentaire 2018-2025, Alimenter notre monde.

Correction et bonification de la feuille de route présentant les actions et réalisations du secteur dans le cadre des travaux de mise en œuvre de la Politique bioalimentaire.



GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR FRUITIER ET MARAÎCHER

Mise en place, dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique bioalimentaire 2018-2025, d'un Groupe de travail MAPAQ-FADQ et Industrie sur la compétitivité fruitière et maraîchère visant à faire consensus sur les enjeux sectoriels, les perspectives de croissance ainsi que l'identification, par le biais d'un plan d'action concerté, des conditions déterminantes pour que l'horticulture québécoise puisse atteindre son plein potentiel de développement au cours de la prochaine décennie et réaliser les objectifs de croissance convenus.

La première rencontre du groupe de travail, qui a eu lieu le 25 avril 2019 à Drummondville, a porté sur :

- La mise en contexte et les objectifs livrables de la démarche;
- La synthèse des récents portraits diagnostics sectoriels par le MAPAQ;
- La synthèse des autres études récentes par l'industrie;
- La validation des principaux facteurs à l'étude.

La deuxième rencontre a eu lieu le 12 juin 2019 à Drummondville et a porté sur :

- L'analyse microéconomique : portrait de la rentabilité des secteurs (par FADQ/MAPAQ);
- Les fiches sectorielles de la Table des conseillers horticoles du MAPAQ (SMDRDD);
- L'évolution de certains indicateurs de la compétitivité (par les associations sectorielles);
- Les préparatifs pour la troisième rencontre portant sur les solutions.

La troisième rencontre, qui a eu lieu le 29 août 2019 à Drummondville, a porté sur :

- Une révision et une bonification des fiches descriptives de pistes d'actions pour favoriser la compétitivité des secteurs;
- Une discussion sur la priorisation des pistes d'actions;
- Une discussion sur le repérage des partenaires, soit les ministères gouvernementaux, les associations, l'industrie et les centres de recherche pouvant contribuer au déploiement des solutions.

Planification d'une quatrième rencontre, prévue le 5 novembre, visant l'adoption d'un plan concerté pour améliorer la compétitivité du secteur.

MAIN-D'ŒUVRE

Normes du travail et heures supplémentaires

Préparation de commentaires et rencontre au cabinet du ministre du Travail en rapport avec les visites de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) aux entreprises maraîchères pour vérifier l'application de la Loi sur les normes du travail (LNT) en ce qui a trait à la rémunération des heures supplémentaires pour les salariés affectés à l'emballage des fruits et des légumes pendant et en dehors de la période des récoltes.

Transmission d'une lettre au ministre Boulet sur cet enjeu.

Sondage auprès des membres pour documenter la situation de façon à mieux intervenir dans le dossier.

Permis de travail liés à une profession

Préparation de commentaires relativement à la consultation du gouvernement fédéral visant à modifier le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés afin d'autoriser la délivrance de permis de travail liés à une profession donnée dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires.

Modifications à la Loi sur les normes

Organisation d'un atelier d'information sur les nouveautés en matière de législation relative au droit du travail spécifiquement pour les producteurs maraîchers du Québec, dont les nouvelles obligations de l'employeur, le harcèlement psychologique et l'impact de la Loi sur le cannabis.

Règlement sur les agences de placement de personnel et les agences de recrutement de travailleurs étrangers temporaires

Préparation des observations de l'APMQ relativement au règlement sur les agences de placement de personnel et les agences de recrutement de travailleurs étrangers temporaires demandant notamment de reporter l'application du Projet de règlement en novembre 2019 et de coordonner avec Revenu Québec l'administration du permis et de l'attestation par le biais d'une seule et même démarche administrative pour mieux encadrer la disposition sur les embauches.

Présentation des observations de l'association lors d'une rencontre tenue avec la sous-ministre du Travail, à laquelle des représentants de FERME et du CPQ assistaient.



ENVIRONNEMENT

Inspection RDPE

Préparation et transmission de directives auprès des membres relativement à la mise à jour de leurs registres de prélèvement d'eau 2016-2018 dans le cadre des visites que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) effectue auprès des entreprises agricoles.

Application de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)

Suivi des travaux du ministère relativement aux projets de règlements nécessaires à l'application de la nouvelle Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), dont :

- Règlement relatif à l'autorisation ministérielle et à la déclaration de conformité en matière environnementale (RAMDCME);
- Règlement modifiant le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP).

Conservation et aménagement des bassins de terres noires et des sous-bassins versants

Participation à l'élaboration d'un important projet de restauration et de développement raisonné de milieux agricoles maraîchers dans le cadre du programme Prime Vert du MAPAQ.

Consultation pour le Plan d'électrification et de changements climatiques

Participation à la consultation sur le Plan d'électrification et de changements climatiques visant à proposer des mesures de lutte contre les changements climatiques, dont l'un des cinq éléments clés, « L'adaptation aux impacts des changements climatiques pour assurer le maintien de la santé et de la qualité de vie des citoyens, et pour protéger les infrastructures et l'environnement ».



INDICATION DE L'ORIGINE DES FRUITS ET DES LÉGUMES FRAIS

Révision des modifications apportées par le MAPAQ au Guide d'application du Règlement sur l'indication de l'origine des fruits et des légumes frais.



PHYTOPROTECTION

Commission parlementaire sur les pesticides

Rédaction d'un mémoire sur l'utilisation des pesticides dans le secteur maraîcher, les initiatives du secteur et les besoins pour aller plus loin.

Le mémoire aborde les thèmes suivants :

- Caractéristiques du secteur et perspectives;
- Pourquoi utilise-t-on des pesticides ?
- Position de l'APMQ sur l'utilisation des pesticides;
- Encadrement de l'utilisation des pesticides dans le secteur maraîcher québécois;
- Les avancées du Québec en matière de gestion de la phytoprotection;
- Initiatives développées par les producteurs maraîchers;
- Pratique de conservation des sols;
- Bienfaits des fruits et des légumes d'ici sur la santé;
- Nos solutions pour réduire l'utilisation des pesticides,



Présentation du mémoire et audition lors des audiences publiques de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN).

Priorisation des besoins en homologation

Participation aux 20 rencontres de priorisation provinciale pour déterminer les priorités en matière d'homologation de pesticides pour l'ensemble des cultures horticoles.

Participation à la rencontre nationale de priorisation organisée conjointement par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Extension d'homologations

Poursuite du travail de l'agente d'homologation pour assurer un appui au processus d'extension des homologations de pesticides à usage mineur pour toutes les productions végétales du Québec. Le travail de l'agent consiste à ajouter des ravageurs/maladies et des cultures à l'étiquette de produits déjà homologués.

Dépôts de demandes à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) en 2018-2019 :

Culture ou groupe de culture*	Ennemi	Matière active	Produit	Dépôt
Canneberge	Arpenteuses, tordeuse des canneberges, tordeuse soufrée, cécidomyie des atocas, pyrale des atocas, spongieuse, altise à tête rouge	Acétamipride	ASSAIL	Déc. 2018
9	Chrysomèle rayée du concombre	Cyclaniliprole	HARVANTA	Fév. 2019
5-13 (Chou)	Thrips (larves)	Spirotétramate	MOVENTO	Mars 2019
5-13, 8-09, 9	Punaise terne	Flonicamide	BELEAF	Avril 2019
5-13 (Chou) Fraise Céleri	Thrips (5-13) Scarabée japonais et charançon noir de la vigne (fraise) Charançon de la carotte (céleri)	Cyantraniliprole	EXIREL	Avril 2019
Échalote	Mauvaises herbes	Flumioxazine	CHATEAU	Avril 2019
1B, 5-13, 8-09, 9 Framboise 13-07B/F/G Céleri	Punaise terne (tout) Scarabée du rosier (framboise, 13-07B/F/G) Cochenille et criquet (13-07B)	Malathion	MALATHION	Mai 2019
4-13 13-07A/B/F/G	Altise à tête rouge	Cyclaniliprole	HARVANTA	Mai 2019
13-07B/C	Lépidoptères	Bacillus thuringensis	BIOPROTEC CAF BIOPROTEC PLUS	Mai 2019
13-07B	Mauvaises herbes	Acide acétique	VINAIGRE 12 %	Juin 2019
Pomme	Tavelure et feu bactérien	Hydroxyde de cuivre	KOCIDE 2000	Août 2019
Pomme	Tavelure	Oxychlorure de cuivre	COPPERSPRAY	Août 2019
3-07B (oignon vert)	Mouche mineuse	Chlorantraniliprole	CORAGEN	Août 2019
1B, 9	Sclerotinia sclerotiorum	Penthiopyrade	FONTELIS	Août 2019
9 13-07B 13-07G	Moisissure grise (13-07B) Pourriture des racines (9 et 13-07G)	Trichoderma harzianum	ROOTSHIELD HC / WP / WP PLUS	Oct. 2019
4-13 13-07 Ornementale en serre	Pucerons (4-13 et orn.) Cochenilles (13-07 et orn.) Aleuride, thrips, tétranyque, blanc (orn.)	Huile minérale	PURESpray GREEN OIL 13E	Oct. 2019

***Légende pour les groupes de culture :**

1B : légumes-racines

3-07 : légumes-bulbes

4-13 : légumes-feuilles (sauf ceux du genre Brassica)

5-13 : légumes-feuilles du genre Brassica

8-09 : légumes-fruits

9 : cucurbitacées

13-07 : petits fruits. A : framboise, B : bleuet en corymbe, F : raisin, G : fraise et canneberge

Réévaluation de pesticides par l'ARLA

Suivi de l'ensemble des matières actives visées par une réévaluation de l'ARLA. En 2018-2019, l'ARLA a publié sept projets de décisions touchant le secteur horticole. L'APMQ a transmis des commentaires concernant les retraits possibles et très problématiques du chlorpyrifos (LORSBAN, PYRINEX), du mancozèbe (DITHANE) et des néonicotinoïdes clothianidine (CLUTCH) et thiaméthoxame (ACTARA). L'ARLA a aussi annoncé sept décisions sans appel touchant le secteur horticole. L'APMQ s'assure de transmettre l'information à toutes les personnes concernées.

Participation active à l'examen du programme de réévaluation de l'ARLA.

Mise à jour des Profils de cultures

Coordonnée par l'APMQ, mise à jour de huit profils de cultures (oignon, poireau, carotte, rutabaga, asperge, maïs sucré, brocoli et chou) publiés par Agriculture et Agroalimentaire Canada, principalement basés sur la phytoprotection. Pour chaque culture, experts, conseillers et producteurs se sont réunis pour bien refléter la réalité québécoise dans ces documents utilisés par les instances gouvernementales.

Pôle d'excellence en lutte intégrée

Maintien du soutien financier aux activités du Pôle d'excellence en lutte intégrée (PELI), et participation active au comité directeur et au comité technique, afin de faire rayonner davantage la lutte intégrée et pour que davantage de producteurs adoptent des méthodes alternatives de production.

Formation itinérante sur la prévention de l'exposition des travailleurs agricoles aux pesticides

Participation à la mise en place d'une formation itinérante présentant les risques pour la santé liés à l'utilisation de pesticides à la ferme et les équipements de protection individuelle nécessaires pour bien se prémunir. Au total, 28 formations ont été données à plus de 1380 producteurs et conseillers.

Groupes de travail en phytoprotection

Implication de l'association dans divers groupes et comités de travail afin de défendre les intérêts des producteurs en phytoprotection :

- Comité aviseur en phytoprotection du Conseil canadien de l'horticulture (CPAG-CCH);
- Groupe de travail en phytoprotection des affiliés en production végétale, UPA;
- Comité de suivi et de concertation de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture;
- Comité chlorpyrifos et crucifères de l'Ordre des agronomes du Québec;
- Comité consultatif de la mise en œuvre de la justification et de la prescription agronomiques du MELCC.

AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS (ACIA)

Règlement sur la salubrité des aliments au Canada

Représentation auprès de l'ACIA pour exiger de nombreuses clarifications sur le nouveau règlement entré en vigueur en janvier 2019 et pour demander des délais supplémentaires pour la mise en conformité. Organisation d'une rencontre avec les producteurs, animée par des représentants de l'ACIA, pour leur présenter le nouveau règlement. Préparation et distribution d'un document de vulgarisation pour mieux comprendre le nouveau règlement et clarifier l'application de la notion de licence, de plan de contrôle préventif et de traçabilité. Soutien et conseils aux producteurs en lien avec le règlement et travaux avec Agriculture Canada afin d'être en mesure d'identifier et de communiquer avec les personnes qui en sont responsables.

Exportations d'oignons verts et de poireaux

Obtention auprès de l'ACIA de la reconduite des émissions des certificats phytosanitaires pour les exportations d'oignons verts et de poireaux à partir d'un bureau temporaire situé à Sainte-Clotilde.

FONDS D'INNOVATION EN PRODUCTION MARAÎCHÈRE (FIM)

Poursuite des travaux pour la mise en place d'un fonds de recherche financé par les producteurs de légumes de champ frais :

- Réalisation de la troisième phase de consultation au printemps 2019. Adhésion de 185 entreprises maraîchères au Fonds d'innovation en production maraîchère (FIM), lesquelles représentent plus de 70 % des superficies cultivées au Québec;
- Obtention de lettres d'appui de la Fondation Laitue et des Producteurs d'oignons du Québec;
- Adoption à l'AGA de novembre 2018 d'une résolution autorisant les démarches visant l'accréditation de l'association et la mise en place du fonds via la création d'une CCD;
- Accompagnement par le service juridique de l'UPA pour les aspects réglementaires;
- Début du projet « Identification des priorités de recherches des producteurs de légumes de champ frais du Québec ».



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Projets de recherche

Préparation, dépôt de projets et participation, à titre de promoteur ou collaborateur avec implication financière. Participation à d'autres projets non présentés ci-dessous, avec contribution en ressources humaines seulement.

	Projets	Partenaire(s)	Coût total du projet	Contribution monétaire de l'APMQ
EN ATTENTE DE FINANCEMENT	Implantation d'un système pilote d'intelligence de marché	APFFQ	157 000 \$	15 700 \$*
	Veille technologique sur la mécanisation et robotisation en productions maraîchères et de fraises-framboises	APFFQ	35 158 \$	1 200 \$*
	Évaluation du potentiel de la Place des Producteurs auprès des clientèles HRI et stratégie commerciale	Fournisseurs	121 908 \$	6 200 \$*
EN COURS	Promotion et marchandisage des fruits et des légumes du Québec dans le secteur de détail et dans les HRI – Agent de développement (2019-2021)	AQDFL	184 636 \$	16 000 \$*
	Optimisation de la surveillance et de la gestion des ravageurs Delia dans les crucifères (mouches des semis et mouche du chou)	Université Bischof	1 795 000 \$	50 000 \$
	Informatisation de l'outil de diagnostic pour améliorer la gestion des risques climatiques et développement d'une plateforme de diffusion	Aucun	55 360 \$	7 590 \$
	Préparation des documents de constitution du Fonds d'innovation et de la CCD	Aucun	9 950 \$	3 970 \$
	Identification des priorités de recherche dans le secteur des légumes de champ frais	Aucun	32 681 \$	0 \$
TERMINÉ	Détermination du potentiel de conservation de jeunes pousses de légumes-feuilles par imagerie hyperspectrale (2018-2019)	IRDA	50 000 \$	5 000 \$

*Contribution partagée.

TABLE FILIÈRE MARAÎCHÈRE

Obtentions, dans le cadre du programme de développement sectoriel (PDS) d'une aide financière de 130 000 \$ pour les deux prochaines années afin d'engager deux agents de projets à temps partiel.

Les agents de développement et de concertation travailleront pour tous les maillons de la filière, dans l'objectif de sensibiliser et d'accroître la présence des produits du Québec chez les acheteurs de gros volume et les HRI, et sur les autres dossiers prioritaires de la Filière maraîchère.

CONSEIL CANADIEN DE L'HORTICULTURE

Basé à Ottawa, le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) est une association nationale à adhésion volontaire et sans but lucratif. Il représente des producteurs de fruits et de légumes de partout au Canada, qui produisent plus de 120 différents types de cultures dans plus de 14 237 exploitations agricoles, et qui ont engendré des recettes monétaires agricoles de 5,4 milliards de dollars en 2017.

Depuis 1922, le CCH agit comme porte-parole pour les enjeux importants du secteur horticole canadien, il fait la promotion des aliments sains et sécuritaires ainsi que des pratiques de production durables, et il assure la croissance et le succès continuels de notre industrie.

La très grande majorité des membres du CCH sont des associations de producteurs, comme l'APMQ, de partout au Canada, et les dossiers traités concernent l'ensemble des provinces. Les priorités sont la protection des cultures, la main-d'œuvre, le commerce et le marketing, la gestion du risque des entreprises, l'environnement, les normes de l'industrie et la salubrité des aliments.

L'APMQ s'implique au sein du CCH grâce à la présence de plusieurs membres et permanents, ce qui permet de défendre les dossiers du Québec auprès du gouvernement fédéral. Les membres et permanents de l'APMQ présents au sein des comités nationaux sont :

- Jocelyn St-Denis, administrateur au conseil de direction, président du comité de finance du CCH et membre du comité culture maraîchère;
- Martin Gibouleau, membre du comité national des ressources humaines;
- Benoît Desilets, vice-président du groupe de travail sur la gestion du risque des entreprises;
- Élisabeth Fortier, membre du comité consultatif sur la phytoprotection;
- Emmanuelle Lalonde, membre du groupe de travail sur le commerce et le marketing;
- Jean-Bernard Van Winden, membre du comité consultatif sur la phytoprotection;
- Sandra Bourdages, membre du groupe de travail sur les normes du secteur et de la salubrité des aliments.

AUTRES DOSSIERS

Information sur les marchés

Production hebdomadaire des bulletins Info-Marchés durant toute la saison de production et/ou de mise en marché de trois cultures, soit l'asperge, la carotte et l'oignon.

Le bulletin Info-Marchés fruits et légumes, qui relève les prix à la Place des producteurs, est pour sa part produit deux fois par semaine, de juin au début d'octobre.

Outil État de la production

Mise en place d'un sondage sur l'état des cultures au Québec envoyé environ une fois par mois, durant la saison de production, aux producteurs maraîchers afin de connaître l'état des productions dans le but d'être mieux outillé pour répondre aux enjeux ponctuels de présentation et communication.

Comité asperge

Rencontre du Comité asperge afin de préciser les paramètres des activités de promotion saisonnières; encore cette année, des producteurs d'asperges ont tenu un kiosque aux Rendez-vous horticoles du Jardin botanique de Montréal.

Organisation, en collaboration avec la direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière du MAPAQ et Innovterra Services-conseils, de la Journée Asperge 2019, une journée d'information sur la production et la régie de l'asperge (fertilisation, irrigation, phytoprotection, etc.), dans le cadre des Journées horticoles 2019.

Paiements anticipés

Administration du Programme de paiements anticipés (PPA) offert à tous les membres.

Dix-sept (17) entreprises se sont prévaluées du programme en 2019.

Communication avec les intervenants pour recueillir des renseignements et obtenir des commentaires sur la pertinence et le rendement du PPA dans le cadre de l'évaluation du programme par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

Représentation auprès des gestionnaires d'AAC pour ajuster le montant des avances en fonction des produits et des modes de régie de la production.

AUTRES ACTIVITÉS

- Animation d'un kiosque le 8 septembre dernier sur l'esplanade du Parc olympique dans le cadre des Portes ouvertes sur les fermes du Québec de l'UPA;
- Participation à la Grande marche citoyenne pour l'agriculture d'ici;
- Participation à la Table d'agroenvironnement, à la Table de développement de la production biologique, au Groupe de travail en phytoprotection et à la Table horticole du Québec de l'UPA;
- Participation et/ou commandites aux journées régionales horticoles des régions suivantes : Estrie (Commercialisation des légumes et Rendez-vous des maraîchers), Laurentides-Montréal-Laval-Lanaudière (Journée horticole et Journée asperge);
- Participation à la Table ronde sur la chaîne de valeur de l'industrie horticole d'Agriculture et agroalimentaire Canada, et à ses travaux de modernisation;
- Participation à la Table filière des productions maraîchères;
- Participation à la rencontre annuelle du comité régional de la Montérégie-Ouest et au tournoi de golf de Lanaudière.





PLACE DES PRODUCTEURS (PDP)

Relocalisation de la Place des producteurs (PDP) du Marché Central à Ahuntsic-Cartierville. La nouvelle plateforme de commercialisation sera située au 9190-9252, boulevard Pie-IX, à Montréal, dans le quartier Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Le terrain acquis, d'une grande superficie, abrite deux bâtiments de surface locative. Le bâtiment principal sera entièrement réfrigéré (sous-sol et rez-de-chaussée); il comptera plus de 100 quais d'accès et pourra facilement héberger l'ensemble des locataires qui opèrent actuellement au Marché Central, en plus de consacrer des superficies locatives à d'autres exploitants.

L'acquisition a été réalisée en copropriété avec Fruits et légumes Gaétan Bono inc. Ce dernier, ainsi que les grossistes Les Distributeurs Essex Continental inc. et Pierre Dagenais & fils inc., opéreront l'ensemble de leurs activités commerciales au nouvel emplacement.

Les tâches suivantes se sont déroulées successivement et/ou parallèlement :

- Création du Marché Pie-IX S.E.C., société en commandite en partenariat avec Fruits et légumes Gaétan Bono inc.;
- Signature d'une convention d'actionnaires du commandité qui établit les principes qui régissent la S.E.C.;

- Mise en place d'une convention de gestion qui fait de l'APMQ la gestionnaire de la propriété sur Pie-IX;
- Réalisation du montage financier.

Une fois rénovée, la nouvelle bâtisse offrira une réfrigération à la fine pointe de la technologie ainsi que de nouveaux services. Les travaux suivants sont réalisés ou en cours de réalisation :

- Démolition et reconstruction de la moitié au nord du bâtiment, rez-de-chaussée et bureaux;
- Rénovation d'une partie de la moitié sud du bâtiment, rez-de-chaussée et bureaux;
- Rénovation au sous-sol de toute la moitié nord et d'une partie de la moitié sud.

Enfin, en juin, l'association annonçait que le déménagement était reporté au plus tard au 31 mars 2020.

Parallèlement, les activités à l'actuelle Place des Producteurs se sont maintenues. La cantine a poursuivi ses opérations, un méchoui annuel a été organisé et le concours 2018 a eu lieu.

MARCHÉ DES JARDINIERS DE LA PRAIRIE

- Ajout d'un nouveau commerçant : Les Délices de Nonna, commerce spécialisé en pâtes fraîches, et changement de propriétaires pour la crèmerie du marché, Aux délices de la Gare, et pour Liche-assiettes.
- Agrandissement et revitalisation de la fromagerie Edel Weisz et de la charcuterie Frick.
- Campagne de promotion 100 % web et partenariat avec Assurance Promutuel pour des sacs réutilisables.
- Tenue par la Ville, en collaboration avec le Marché, d'une fête familiale à La Prairie pour souligner l'abondance. L'événement se veut l'occasion de souligner la qualité et la grande diversité des récoltes, l'offre alléchante de produits du terroir ainsi que l'importance de soutenir les producteurs locaux et l'économie régionale. Plusieurs activités gratuites pour la famille étaient proposées ainsi que la dégustation de nombreux produits.
- Présentation de pas moins de neuf spectacles musicaux, au bistro du Marché des jardiniers à La Prairie, au profit de l'organisme Autisme Montérégie.



MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL

Remis à la Ville comme prévu

L'APMQ a officiellement remis le Marché à la Ville, c'est-à-dire le bâtiment et la responsabilité de la gestion du Marché, le 18 avril 2019, conformément à une entente conventionnée entre les deux parties.

L'association est demeurée gestionnaire responsable jusqu'à cette date; toutes les décisions d'affaires ont été prises conjointement avec la Ville dans le meilleur intérêt des commerçants; il y a eu continuité dans les promotions, les événements et la publicité, et nous y avons poursuivi les mêmes efforts afin de maintenir, et même accroître l'achalandage du Marché.





CAMPAGNE PROMOTIONNELLE MANGEZ QUÉBEC

FIER, FIÈRE, FIER(S) !

L'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) est très fière de sa dernière campagne promotionnelle ! Cette inspirante campagne multiplateforme, originale de par son approche graphique, jeune et personnifiée, a réussi à créer émotion et sentiment d'appartenance.

SUPER PANNEAUX

Des superpanneaux exposés dans la région du grand Montréal et à Québec



AFFICHAGE SUR AUTOBUS

100 panobus à nos couleurs sillonnent les grandes artères de la région métropolitaine.



VIDÉOS

Le tournage des capsules vidéo s'est poursuivi, et celles-ci ont été diffusées sur nos réseaux sociaux mettant ainsi en vedette nos producteurs et leurs produits.



MÉDIAS SOCIAUX

Afin de rajeunir notre clientèle cible, nous vous avons créé de magnifiques capsules pour diffusion sur YouTube et les autres plateformes.



SLOGANS DE LA CAMPAGNE

FIER DE LES ACHETER

FIÈRE DE LES ENCOURAGER

FIERS DE CRÉER 62 000 EMPLOIS

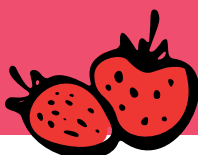
FIERS DE LES CUISINER

FIÈRE DE LES MANGER

FIERS D'EN PROFITER TOUTE L'ANNÉE

SITE WEB

Les consommateurs y retrouvent les disponibilités des fruits et légumes, des chroniques santé, des trucs de conservation, et des portraits d'entreprise.





Banquet 2018

Le 16 novembre 2018, plus de 525 invités se sont réunis à la salle de réception Le Mont Blanc, à Laval, pour le banquet annuel de l'APMQ. Un hommage a été rendu à André Plante, directeur sortant de l'APMQ. Le spectacle Piano Man Expérience, mettant en vedette Christian Marc Gendron et Manon Séguin, a été des plus divertissant.



Rendez-vous plaisirs maraîchers

Cet événement printanier, qui s'est déroulé le 16 mai 2019, célébrait le lancement de la saison. Nous en avons profité pour présenter la nouvelle campagne promotionnelle.



Tournoi de golf

Le 11 juin 2019 avait lieu le tournoi de golf de l'APMQ au club de golf Le Blainvillier. La camaraderie était au rendez-vous, davantage que la compétition !



Expositions

L'APMQ a participé à différentes expositions :
 PMA, Orlando, Floride, octobre 2018
 New York Produce Show, décembre 2018
 CPMA, Montréal, avril 2019
 New England Produce Council, septembre 2019
 Sobeys, Québec, septembre 2019

PRIX ET BOURSES



Prix Moisson d'or 2018

Le prestigieux prix Moisson d'or a été remis à l'entreprise Canneberges Québec pour sa contribution exceptionnelle au développement du secteur horticole. Cette entreprise s'est démarquée par son implication dans le milieu horticole, son plan de mise en marché, son sens de l'innovation et sa capacité d'adaptation à l'évolution rapide du secteur.

Prix Paul-Coulombe – Passion du maraîcher 2018

Ce prix est remis lors de l'assemblée générale annuelle à un producteur maraîcher dont l'implication a eu des répercussions positives sur la vie associative du secteur maraîcher du Québec.

Le prix Paul-Coulombe – Passion du maraîcher 2018 a été remis à Michel Sauriol, de la Ferme Sauriol inc., dont l'implication au sein du milieu maraîcher est bien connue. Il siège en effet au Conseil d'administration de l'Association des producteurs de fraises et de framboises du Québec depuis les débuts de cette association, dont il a été président pendant cinq ans. De plus, Michel Sauriol a été président de la Fédération des producteurs maraîchers du Québec pendant plusieurs années. Doté d'un bon leadership, il s'avère un excellent ambassadeur de la profession horticole et est très impliqué dans les réflexions et les débats.





Prix de la Relève horticole 2018

Ce prix est remis à une personne, ou à un groupe de la même famille, de la relève âgée de 16 à 35 ans, qui a un intérêt pour la production maraîchère. Yannick Guérin, des Jardins A. Guérin et fils, de Sherrington, a reçu ce prix cette année.

Depuis maintenant cinq saisons, Yannick œuvre à la ferme familiale, volet des ventes, à la Place des Producteurs du Marché Central de Montréal, plus particulièrement de nuit. Cette année, il s'est aussi impliqué comme représentant commercial auprès des chaînes, des grossistes et des exportateurs.

Il cherche constamment à innover et à optimiser leurs façons de faire, afin de produire de manière optimale des légumes de qualité supérieure.

Une somme de 1000 \$ accompagne ce prix.



Prix Le Mélior

Le Mélior est remis à une personne ou à une entreprise qui s'est démarquée par ses efforts soutenus à encourager la consommation des fruits et des légumes du Québec. Ce prix a été décerné cette année au Docteur Richard Béliveau. Il a démontré hors de tout doute l'utilité des fruits et des légumes, notamment grâce à ses éminents travaux sur les crucifères, les petits fruits, les asperges et l'ail. Il encourage fortement, depuis toujours, la consommation de fruits et de légumes, en expliquant sur toutes les tribunes à quel point ils sont efficaces pour contrer le cancer.



Agricultrice accomplie

Thérèse Riendeau, productrice maraîchère de Saint-Rémi a reçu le prix d'agriculture accomplie au Gala - Hommage aux agricultrices.

BOURSES D'ÉTUDE

Quatre bourses de 500 \$ ont été décernées à des étudiants méritoires :



Ophelia Sarakinis

Native de Senneville, Ophelia, finissante de 3^e année, étudie au campus Macdonald de l'Université McGill, dans le Programme de gestion et technologie d'entreprise agricole (GTEA).



Édouard Couture

Résident de Saint-Jean-sur-Richelieu où il est étudiant au Cégep, Édouard est lauréat parmi les finissants 2018 du profil végétal, pour avoir maintenu une performance scolaire supérieure dans l'ensemble des cours.



Sandrine Roy

Sandrine Roy, de Saint-Rémi, étudiante de l'ITA, campus de Saint-Hyacinthe, un prix pour la meilleure progression académique, pour le programme Technologie de la production horticole et de l'environnement, 2^e année.



Abigaël Senneville

Abigaël vient de Rimouski. Étudiante au campus de La Pocatière, elle a reçu le prix pour avoir obtenu la meilleure performance scolaire parmi les étudiants de 3^e année en Technologie de la production horticole et de l'environnement.

COMMUNICATIONS

- Une participation à la section Opinion du président dans La Terre de chez nous le 1er mai;
- Une participation à la section Page Conseils de La Terre de chez nous le 22 avril;
- Cinq participations dans le Trait d'union de l'UPA les 16 et 30 novembre, 11 et 18 janvier et 1er février;
- Quatre publications de Primeurs maraîchères;
- Douze Infolettres régulières;
- Dix Infolettres spéciales;
- Dix-sept éditions de l'Actualité maraîchère;
- Site Internet de l'APMQ destiné aux producteurs, aux acheteurs et aux différents intervenants de l'industrie;
- Site Mangez Québec destiné aux consommateurs;
- Revue annuelle Le Maraîch'ercheur.

16 MAI

Rendez-vous plaisirs maraîchers
Au Château Vaudreuil, à Vaudreuil

11 JUIN

Tournoi de golf
Club de Golf Le Blainville, Blainville

APRIL DE CANDIDATURES

LE MOISSON D'OR

MAI 2019

Primeurs Maraîchères

LE RÉPERTOIRE DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS DU QUÉBEC

La Place des producteurs : une tradition d'innovation

C'est au début des années soixante que le marché Bonhomme (désormais Vieux-Montréal) devient le lieu incontournable pour acheter ses légumes et fruits frais. C'est là que les producteurs ont pu vendre directement à leurs clients, sans passer par un intermédiaire. Cette tradition d'innovation a permis de créer une place de marché unique et innovante pour l'époque. Aujourd'hui, la Place des producteurs est devenue un lieu incontournable pour acheter ses légumes et fruits frais. C'est là que les producteurs ont pu vendre directement à leurs clients, sans passer par un intermédiaire. Cette tradition d'innovation a permis de créer une place de marché unique et innovante pour l'époque.

IRRIGATION : Remplacement de moteurs diesel vers des moteurs électriques

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018 DE L'APMQ

UTILISATION DE CERTAINS PESTICIDES : Prescription et justification agronomiques obligatoires pour la saison 2019

CULTIVER LA PATATE DOUCE AU QUÉBEC : Oui, c'est possible

ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET PESTICIDES : Outil d'aide à la décision dans les petits fruits et les crucifères

LA MUTUELLE DE PRÉVENTION À 20 ANS

LA RÉSISTANCE DES INSECTES ET DES ACARIENS AUX PESTICIDES

État de la situation au Québec

Le MARAÎCH'ERCHEUR

GLOSSAIRE DES CULTURES MARAÎCHÈRES ET RÉPERTOIRE DES PRODUCTEURS QUÉBÉCOIS

ÉDITION 2019

framboise carotte nantaise ail

champignon haricots jaunes

céleri courgette cantaloup

épinard brocoli

betterave aubergine spaghetti

maïs courgette

frais courgette

endive courgette

échalote melon

bleuets

chou de Bruxelles

laitue

Association des producteurs maraîchers du Québec



Steven Bastien

Directeur adjoint aux opérations
des marchés



Louise Binette

Responsable de la comptabilité



Chantal Cadieux

Directrice générale adjointe,
marketing



Benoît Désilets

Directeur général adjoint,
recherche et développement



Elisabeth Fortier

Agente de projets et
d'homologation



Emmanuelle Lalonde

Agente de communication et de
développement



Yvan Roy

Directeur général adjoint aux
opérations et au développement
des marchés



Jocelyn St-Denis

Directeur général

PERMANENCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018|2019



Sylvain Terrault
Président



Éric Van Winden
1^{er} Vice-Président



Jocelyn Gibouleau
2^e Vice-Président



Denis Wilson
3^e Vice-Président



Patrice Riendeau
Secrétaire-Trésorier



David Côté



Amélie Coulombe



Bruno Gosselin



Yannick Guérin



Alain Guinois



Sylvain Guinois



Guillaume Henri



Gabriel Isabelle



Catherine Lefebvre



Normand Legault



Sébastien Mas



Michel Pichette



Michel Sauriol



Maxime Vaes



*François
Van Winden*

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018|2019



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

905, rue du Marché Central, Bureau 100
Montréal, Québec H4N 1K2
apmquebec.com



www.apmquebec.com
www.mangezquebec.com



Marché des jardiniers
www.marchedesjardiniers.ca

